

Communiqué de presse
Saint-Maurice, le 5 décembre 2024

Espaces verts urbains, mobilité active, réduction de la pollution de l'air... Santé publique France évalue leurs bénéfices pour la santé

Santé publique France publie aujourd'hui les résultats d'une première évaluation quantitative des impacts sur la santé (EQIS) ayant estimé les bénéfices sanitaires associés au développement des espaces verts urbains et des mobilités actives (marche et vélo notamment), ainsi qu'à la réduction de l'exposition de la population à la pollution de l'air, au bruit des transports et à la chaleur.

Menée en collaboration avec trois métropoles - Métropole Européenne de Lille, Montpellier Méditerranée Métropole et Métropole Rouen Normandie - cette étude confirme que des actions ambitieuses sur chacun de ces déterminants environnementaux se traduisaient par des impacts positifs sur la santé. Ainsi, ces actions essentielles dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité contribuent également à protéger la santé des populations actuelles et futures.

Augmenter les espaces verts urbains, favoriser la mobilité active, agir contre la pollution de l'air, le bruit des transports et la chaleur : des bénéfices notables pour la santé

On sait que les expositions de la population à la chaleur, à la pollution de l'air et au bruit des transports sont néfastes pour la santé des populations, tandis que les espaces verts et les modes de déplacement actifs comme la marche ou le vélo ont au contraire des effets bénéfiques pour la santé. Tous ces éléments dépendent en grande partie des politiques d'aménagement du territoire mises en place par les collectivités.

Si la démarche d'évaluation quantitative d'impact sur la santé (EQIS) est classiquement appliquée à la [pollution de l'air](#), Santé publique France a pour la première fois évalué la pertinence et la faisabilité d'une EQIS élargissant le champ d'application à d'autres déterminants environnementaux de la santé et ce, de façon simultanée.

Cet outil permet d'évaluer les bénéfices sanitaires de différents scénarios impliquant des actions concrètes, à destination des collectivités. Ces conclusions sont à mettre en rapport avec l'ensemble des actions déjà entreprises par celles-ci dans le sens d'une amélioration des pratiques d'aménagement des territoires urbains et péri-urbains.

Ainsi, les politiques publiques visant à augmenter le nombre d'espaces verts urbains, promouvoir les mobilités actives (marche et vélo), améliorer la qualité de l'air, et réduire le bruit des transports et la chaleur en ville se traduisent annuellement par des bénéfices importants pour la santé de l'ensemble des habitants de chaque métropole, en termes de mortalité, de morbidité, de recours aux soins et de gêne.

Focus sur quelques résultats

- En végétalisant davantage, la mortalité pourrait être réduite de 3 à 7 % selon la métropole, soit de 80 à 300 décès par an.
- Si chaque habitant de 30 ans et plus marchait 10 minutes de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 3 %, soit de 100 à 300 décès par an selon la métropole.
- Si chaque habitant de 30 ans et plus faisait 10 minutes de vélo de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 6 %, soit de 200 à 600 décès par an selon la métropole.
- Concernant la pollution de l'air, en respectant la valeur recommandée par l'OMS concernant l'exposition aux particules fines PM_{2,5}, la mortalité pourrait diminuer de 7 à 12 % selon la métropole, soit de 300 à 1000 décès par an.
- Respecter les valeurs guides recommandées par l'OMS quant au bruit associé aux transports permettrait, dans chaque métropole, d'améliorer le sommeil de plusieurs milliers de personnes par an.
- L'exposition à des températures très élevées a été responsable de 1 % de la mortalité observée durant l'été, soit de 35 à 90 décès par an selon la métropole.

Pour des territoires engagés vers un urbanisme au service de la santé

Cette étude met en lumière les bénéfices sanitaires induits par les politiques publiques visant à réduire la pollution atmosphérique et le bruit lié aux transports. Elle conforte ainsi la nécessité de renforcer ces politiques publiques et, au-delà, la nécessité de promouvoir des aménagements urbains favorables à la santé, en intégrant de la végétation dans les zones habitées, en encourageant les mobilités actives, et en adaptant les espaces au changement climatique et à la gestion de la chaleur.

La démarche d'EQIS apparaît pertinente et performante afin de quantifier les bénéfices sur la santé des interventions en lien avec les projets d'urbanisme, et tendre ainsi vers un urbanisme favorable à la santé.

Cette première étude ouvre de nouvelles perspectives nécessitant d'une part, avec la communauté scientifique, de mener des travaux complémentaires afin de consolider et généraliser cette approche à d'autres territoires, et d'autre part, avec les collectivités, de faire connaître et contribuer à l'appropriation de cette démarche.

Santé publique France met à la disposition des parties prenantes plusieurs ressources utiles, parmi lesquelles :

- [Guides méthodologiques](#) de mise en œuvre d'une EQIS pollution atmosphérique
- Dossiers « *La santé en action* » :
 - [L'urbanisme au service de la santé](#) (mars 2022, n°459)
 - [Préserver la nature pour protéger la santé des populations](#) (octobre 2024, n°467)

« Cette EQIS s'intéresse pour la première fois à d'autres déterminants environnementaux que la pollution de l'air, comme la présence d'espaces verts, le bruit des transports ou l'activité physique induite par les mobilités actives. La voiture demeure encore très utilisée, même pour les trajets très courts ; si 90 % des déplacements de moins de 1km étaient réalisés en marchant, on pourrait éviter entre 2 et 3 % de la mortalité, soit entre 100 et 200 décès par an selon la métropole. »

Construite en étroite collaboration avec les services de trois métropoles, cette première étude souligne les bénéfices de choix d'aménagements urbains et permet d'orienter la prise de décisions des acteurs locaux, pour la mise en œuvre d'urbanismes favorables à la santé des Français. Agir sur ces facteurs implique des transformations importantes du territoire, qui doivent être concertées et planifiées pour être durables et équitables »

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France

La parole aux Métropoles

« L'engagement de la Métropole Rouen Normandie dans la réalisation de cette EQIS rentrait dans le cadre de sa stratégie santé et de son Contrat Local de Santé (CLS) métropolitain, adoptés respectivement en 2021 et 2023. L'un des axes structurant de cette politique vise notamment à favoriser un environnement de qualité en développant les mobilités actives, en réduisant les nuisances sonores, en développant un urbanisme et des aménagements favorables à la santé et en améliorant la qualité de l'air. Cette étude permet de mieux comprendre l'influence de ces facteurs environnementaux sur le cadre de vie et la santé des habitants du territoire. Les résultats obtenus viennent confirmer l'importance des politiques publiques ambitieuses mises en place par la Métropole depuis plus de 4 ans (expérimentation de la « gratuité » des transports en commun (notamment pendant les pics de pollution), mise en place d'une ZFE, renaturation, location de vélos électriques longue durée, etc.). Bénéficier de données sanitaires claires et chiffrées sur l'impact des actions mises en place par notre collectivité est précieux et permet d'intégrer avec encore plus de systématisme les enjeux sanitaires à l'ensemble de nos projets. Celles-ci seront valorisées dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie Territorial, qui est le document intégrateur de l'ensemble des politiques publiques métropolitaines, plaçant ainsi les enjeux sanitaires au cœur de nos réflexions. »

Mr Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen
Et Mme Charlotte Goujon, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie
en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle

« Cette étude menée avec Santé Publique France montre que nous pouvons significativement améliorer la santé de nos habitants en agissant sur l'environnement. Végétalisation, mobilités actives, qualité de l'air, réduction du bruit et adaptation à la chaleur sont autant de leviers pour diminuer la mortalité, prévenir les maladies chroniques et améliorer la qualité de vie. Les résultats obtenus renforcent l'importance d'intégrer la santé dans nos politiques publiques. Les outils comme les Évaluations Quantitatives d'Impact Sanitaire nous permettent d'orienter efficacement nos décisions. Cette démarche a enrichi nos documents de planification tels que le PLUi et le PDM et elle confirme l'urgence d'intensifier nos efforts pour faire de Montpellier Méditerranée Métropole un territoire sain, durable et adapté aux défis climatiques. »

Mme Isabelle Touzard, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole
déléguée à la Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Energie, Agroécologie et Alimentation

« Dans son Plan Climat adopté en 2021, la Métropole Européenne de Lille affirme son ambition de construire une Métropole résiliente face au changement climatique, tout en améliorant la qualité de l'air et en luttant contre toutes les pollutions. L'étude de Santé publique France, qui s'appuie sur des données 2015-2019, offre des éléments utiles pour mieux comprendre et évaluer les bénéfices des actions déjà mises en place par la MEL en faveur de la qualité de l'air, de la nature en ville, des mobilités douces, de la réduction du bruit et de l'adaptation au changement climatique. Ces actions incluent, par exemple, le développement des transports en commun, le Plan vélo, la Stratégie Nature et Eau en Métropole, la prime

pour le remplacement des chauffages polluants et le Plan de Prévention du Bruit. L'étude de Santé publique France vient souligner l'impact positif des politiques de la MEL sur la santé des habitants et conforte la MEL dans sa volonté de poursuivre et d'intensifier ses engagements en la matière. »

Mme Charlotte Brun, vice-présidente Climat, Transition énergétique, Énergie de la Métropole Européenne de Lille

« La démarche EQIS, connue pour les travaux menés sur la pollution atmosphérique, est particulièrement intéressante puisqu'elle permet de quantifier l'impact sanitaire d'un déterminant de santé. La santé environnementale est une des priorités du Plan Lillois pour le climat, la feuille de route de la Ville de Lille pour une transition écologique juste. Ce travail d'évaluation avec Santé publique France nous permet de quantifier l'impact de nos politiques menées et met en valeur les résultats de nos efforts. Il nous conforte sur l'intérêt d'avoir des objectifs élevés en matière environnementale au regard des bénéfices sur la santé des habitants. C'est particulièrement vrai sur la réduction de l'usage et la place de la voiture en ville au profit de la marche, du vélo, ou des transports publics. »

Mme Marion Gautier, Adjointe au Maire de Lille en charge de la transition écologique

Vous trouverez en pj :

- **Le rapport méthodologique « Agir sur les espaces verts, les mobilités actives, la chaleur, la pollution de l'air et le bruit : quels bénéfices pour la santé ? ».**
- **Le rapport et la synthèse « Résultats d'une évaluation quantitative des impacts sur la santé pour les habitants de la Métropole Européenne de Lille ».**
- **Le rapport et la synthèse « Résultats d'une évaluation quantitative des impacts sur la santé pour les habitants de Montpellier Méditerranée Métropole ».**
- **Le rapport et la synthèse « Résultats d'une évaluation quantitative des impacts sur la santé pour les habitants de la Métropole Rouen Normandie ».**
- **Le rapport avec les résultats pour la ville de Lille.**

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Camille Le Hyaric : 01 41 79 68 64 – Céline Coulaud : 01 41 79 68 22